



5 décembre 2007

C 24/2007

Communication au Conseil communal

(Séance du 5 décembre 2007)

Suppression de la Commission Espace Jeunes et création d'une Commission extraparlamentaire de l'Enfance et de la Jeunesse

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Lors de la création de notre centre de loisirs Espace Jeunes, début 1999, une Commission Espace Jeunes a été mise sur pied afin d'évaluer les activités développées, définir les nouvelles options à suivre et rendre compte de l'utilisation des fonds publics.

En septembre 2006, le Conseil a accepté la création de la Fondation de l'enfance et de la jeunesse. Cette Fondation était chargée de reprendre, dès le 1^{er} janvier 2007, la gestion de toutes les structures de la petite enfance, ainsi que celle de l'Espace Jeunes.

Il appartient dès lors à la Commission de gestion du Conseil communal de rendre des comptes sur la Fondation, et plus précisément sur l'Espace Jeunes si elle le souhaite.

C'est pourquoi, lors de sa séance du 7 novembre 2007, la Municipalité a décidé de supprimer la Commission Espace Jeunes.

En revanche, de manière à favoriser l'échange d'idées et la communication sur les activités dans le domaine de la jeunesse, la Municipalité a décidé de constituer une Commission extraparlamentaire de l'enfance et de la jeunesse qui sera régulièrement informée sur le travail et les problèmes liés à ce secteur, ainsi que sur les projets envisagés.

LA MUNICIPALITE